

# FORMATION

## DEVENIR RÉFÉRENT HANDICAP

Image : Freepik

*Acteurs de proximité et animateurs opérationnels de la politique handicap de leur entreprise, les référents handicap doivent pouvoir mobiliser des connaissances à la fois réglementaires, managériales, RH et comportementales pour assurer leur mission.*



### OBJECTIFS

Les référents œuvrent à créer un climat de confiance sur le sujet du handicap. À cette fin, ils doivent pouvoir :

- **Communiquer sur le sujet** auprès de tous les acteurs de l'entreprise
- **Accompagner des situations individuelles**
- **Organiser l'action d'une commission pluridisciplinaire** de compensation

**Toute entreprise d'au moins 250 salariés est légalement tenue de désigner un référent** « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap » (loi du 5 septembre 2018).



### CONTENUS

- **Définir** la notion de handicap
- Se familiariser avec le **contexte réglementaire**
- Identifier les **enjeux collectifs et individuels** d'une politique handicap
- Se placer dans une logique de **construction de l'égalité des chances** grâce à la compensation
- **Identifier les acteurs** internes et externes et positionner le rôle du référent handicap
- Comprendre le **processus de deuil** pour mieux accompagner la déclaration de handicap
- Adopter une **posture empathique**
- Être en capacité d'**accompagner les managers et les collègues** d'une personne handicapée

### Pour qui ?

Référents handicap de tous secteurs d'activité.

### Prérequis

Aucun

### Moyens et méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques** structurants
- Apprentissage via **l'expérimentation directe** (études de cas et jeux de rôles : situations concrètes et réalistes)
- Analyse réflexive
- Animation par un **consultant / formateur expert** du sujet

### Durée

- **1 à 2 jours** selon le niveau de professionnalisation requis
- **Retour d'expériences et/ou coaching** : une ou plusieurs journées selon le besoin

### Présence et évaluation

- **Feuille de présence**
- **Évaluation par les stagiaires** de l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation et des intervenants
- **Attestation de présence** à l'issue de la session